

Fete musicale sur terrain privé

Par leponeydu10, le 17/04/2008 à 16:01

Bonjour a tous, je m'appelle Leponeydu10 et j'aimerai avoir une confirmation:

Je fete mon anniversaire fin mai sur un terrain privé. On y passera de la musique et des groupes viendront. Un ami a moi (professionel) y tiendra un bar. Quels sont les risques éventuels sachant que

- 1)le terrain est privé, j'ai un papier signé du proprio
- 2)la première maison est a 5km (donc pas de nuisances sonores)
- 3)nous serons entre 50 et 150 personnes maxi (toutes majeures)
- 4)tous les véhicules seront garés sur le site

La crainte vient plus de mon ami pour le bar, existe t'il réellement un risque pour lui (et pour nous)?

merci.